



BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE PAITA – ANNEE 2022

ABATTOIR DE PAITA BILAN DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2022



02	Mars 2024	Mise à jour	Christelle Alcuta	Magali Roussel	Frederic Espinosa
Rev	Date	Intitulé révision	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur



BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE PAITA – ANNEE 2022

Le bilan de fonctionnement présente les éléments d’auto-surveillance mis en place sur l’abattoir de Paita. Les éléments présentés sont issus des prescriptions techniques annexées à l’arrêté n°4445/2022/ARR/DDDT, notamment celles de l’article 6 : Surveillance.

Sommaire

1. Nature et volume des activités.....	3
2. Gestion de la ressource en eau	4
3. Suivi de la qualité des eaux	5
3.1 Suivi de la qualité des effluents liquides	5
3.2 Suivi de la qualité des eaux superficielles	7
4. Suivi des déchets	7
4.1 Déchets banals	7
4.2 Produits animaux	7
4.3 Déchets divers	8
5. Mesure des émissions	9
6.1 Emissions sonores	9
6.2 Emissions de fumées	9
6. Vérification des équipements.....	9
5.1 Vérification du matériel de lutte contre les incendies	9
5.2 Vérification des équipements électromécaniques	9
5.3 Vérification de l’installation électrique	9



BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE PAITA – ANNEE 2022

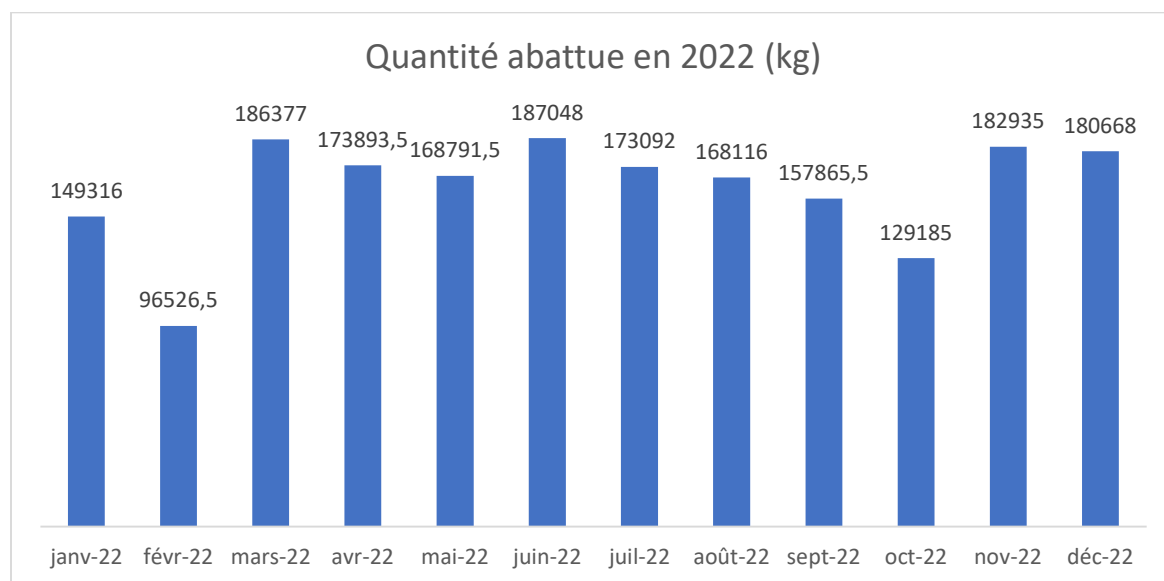
1. Nature et volume des activités

Le tableau ci-dessous présente le poids des carcasses abattues mensuellement.

Mois	Porc		Gros bovin		Veau		Total	
	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)
Janv-22	1 562	135 304	23	5470	63	8542	1 648	149 316
Févr-22	1125	96 527					1 125	96 527
Mars-22	2172	185 487			6	890	2 178	186 377
Avr-22	2018	173 894					2 018	173 894
Mai-22	1958	168 792					1 958	168 792
Juin-22	2149	187 048					2 149	187 048
Juil-22	1992	173 092					1 992	173 092
Août-22	1911	168 116					1 911	168 116
Sept-22	1796	157 336	1	295	2	236	1 799	157 866
Oct-22	1462	129 185					1 462	129 185
Nov-22	2088	182 935					2 088	182 935
Déc-22	2033	180 668					2 033	180 668
Total	22 266	1 938 382	24	5764,5	71	9667,5	22 361	1 953 814

En 2022, le poids des carcasses après abattage varie entre 96T et 187T par mois. Au total, 1 954T ont été abattues, soit 163 T/mois en moyenne.

Diagramme de la quantité d'animaux abattus mensuellement, toute espèces confondues :





BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE PAITA – ANNEE 2022

2. Gestion de la ressource en eau

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'eau totale du site par mois :

Mois	Consommation d'eau (m3)
janv-22	1 662
févr-22	1 104
mars-22	998
avr-22	998
mai-22	1 099
juin-22	1 099
juil-22	3 698
août-22	1 195
sept-22	2 054
oct-22	972
nov-22	1 235
déc-22	1 287
total	17 401
moyenne	1 450

Les factures sont jointes en [annexe 1](#).

En 2022 la consommation d'eau totale du site est de 17 401m³ d'eau, soit 1 450 m³/mois en moyenne.

En juillet, en raison d'une fuite, la consommation d'eau est élevée.

La consommation d'eau totale comprend :

- L'eau à usage industriel : il s'agit de l'eau utilisée pour l'activité d'abattage et pour le nettoyage des locaux : abattoir, chambres de stockage, stabulations, bétailières.
- L'eau à usage domestique : il s'agit de l'eau utilisée par le logement de fonction, la cafétéria et les machines à laver

Il est prévu la mise en place d'un compteur d'eau pour l'eau à usage industriel en 2023.

Le ratio de consommation d'eau en 2022 calculé à partir de la consommation d'eau totale du site est de :

- 778 litres/carcasse,

- 8,9 L d'eau / kg de carcasse.

Ce ratio est inférieur à 10L d'eau/kg de carcasse comme demandé dans les prescriptions techniques annexées à l'arrêté n°4445/2022/ARR/DDDT.

Le ratio de consommation d'eau est en réalité plus faible, car le ratio a été calculé à partir de la quantité d'eau consommée par l'ensemble du site et non par l'abattoir uniquement. Un calcul plus juste pourrait être réalisé en 2023 à partir du relevé quotidien de la consommation d'eau de l'abattoir.

3. Suivi de la qualité des eaux

3.1 Suivi de la qualité des effluents liquides

Le système est composé de 4 bassins avec un regard de sortie.



Les lagunes ont fait l'objet d'une intervention par l'entreprise Pandosy en octobre 2022 :

- Curage des bassins 1 et 2
- Bassin 4 : reprise des zones affouillées

La facture de l'intervention est jointe en [annexe 2](#).

En 2022, 4 analyses ponctuelles ont été réalisées, sur les paramètres suivants, sur les eaux résiduaires rejetées au milieu naturel (prélevées en sortie de lagunage) :

- MES, DCO, DBO5 : 4 analyses
- Hydrocarbures totaux : 1 analyse

Résultats des analyses effectuées sur les eaux résiduaires :

Le tableau ci-dessous présente les résultats des analyses effectuées, ainsi que les limites réglementaires (les anciennes limites appliquées et celles de notre arrêté de 4445-2022/ARR/DDDT reçu en janvier 2023), et les valeurs moyennes de 2021 et 2022 :



BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE PAITA – ANNEE 2022

Paramètre analysé	Unité	Délibération 332-2016/BAOS/DENV	Arrêté 4045-2022/ARR/DDDT	Moyenne 2021	Moyenne 2022	29/07/2022	04/08/2022	12/08/2022	19/08/2022
MEST	mg/L	150	35	85	128	228	73	97	114
DCO	mg/L	• 300 mg/l si le flux journalier maximal est inférieur ou égal à 100kg/j • 125 mg/l au-delà de 100kg/j	125	146	86	45	215	45	40
DBO5	mg O2/L	• 100 mg/l si le flux journalier maximal est inférieur ou égal à 30kg/j • 25 mg/l au-delà de 30kg/j	25	55	35	43	26	33	39
DCO / DBO5				2,7	2,5	1,05	8,27	1,36	1,03
Température	°C	5,5 - 8,5	5,5 - 8,5	8,3	8,1	22			22,4
pH						8,07			8,2
Hydrocarbures totaux	mg/L		10			<0,03			

Les rapports sont joints en [annexe 3](#).

Les résultats de matières en suspension totale (MEST) sont supérieurs à la limite réglementaire. Il est à noter qu'avant l'arrêté 4045-2022/ARR/DDDT, le seuil appliqué était celui de la délibération 332-2016/BAOS/DENV : ce seuil était à 150 mg/L. Le seuil de l'arrêté 4045-2022/ARR/DDDT est de 35 mg/L, soit plus de 4 fois inférieur.

La demande chimique en oxygène (DCO) est inférieure à la limite réglementaire sur 3 prélèvements (sur 4) ; 1 prélèvement présente un résultat supérieur.

Les résultats de Demande Biologique en Oxygène sous 5 jours (DBO5) sont supérieurs aux limites réglementaires.

Le rapport DCO/DBO est inférieur à 2 sur 3 prélèvements (sur 4), ce qui indique que l'effluent est facilement biodégradable.

La météo exceptionnellement pluvieuse en 2022 peut avoir eu une influence sur les temps de séjour des eaux résiduaires dans les lagunes et sur les résultats des analyses.

De plus, seulement 4 analyses ont été réalisées en 2022, à des dates rapprochées, les résultats manquent de représentativité.

Analyses prévues en 2023 :

Des analyses seront réalisées plus régulièrement en 2023 afin d'avoir une vision plus représentative de la qualité de l'eau résiduaire. Des paramètres supplémentaires seront analysés selon les prescriptions de notre arrêté.

Un bilan 24H sera également réalisé.

3.2 Suivi de la qualité des eaux superficielles

La qualité des eaux superficielles est évaluée sur la rivière Karikouïé, située à 220 m de l'abattoir et à 40 m de la dernière lagune.



Les prélèvements d'eau en amont et en aval du point de rejet des lagunes dans la Karikouïé n'ont pas été effectués en 2022. Ils seront effectués en 2023.

4. Suivi des déchets

4.1 Déchets banals

Une collecte des déchets banals est réalisée deux fois par semaine par le service de collecte des ordures ménagères de la ville de Paita. Les déchets banals sont issus principalement de la collecte des poubelles situées dans les sanitaires, salle de repos et zones administratives.

4.2 Produits animaux

✓ Produits animaux solides

Les déchets animaux sont de différents types. On retrouve : les abats non collectés pour la vente, les boyaux, les soies, onglons, abats et carcasses saisies. Il n'y a pas de distinction spécifique entre ces différents types de déchets. Les déchets animaux sont collectés :

- au niveau de l'atelier d'abattage ;
- au niveau du prétraitement avant lagunage.

Ils sont stockés dans un bac et envoyés quotidiennement au centre d'enfouissement de Gadji par un véhicule à benne basculante.



BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE PAITA – ANNEE 2022

La quantité de déchets animaux traitée à Gadji est de 343 tonnes en 2022.

Le tableau ci-dessous présente les déchets animaux émis mensuellement :

Mois	Quantité de déchets animaux (kg)
janv-22	31 120
févr-22	18 160
mars-22	34 620
avr-22	27 800
mai-22	31 200
juin-22	30 480
juil-22	32 820
août-22	28 880
sept-22	24 280
oct-22	23 340
nov-22	30 000
déc-22	30 380
Total	343 080
Moyenne	28 590

✓ Sang

Le sang est récupéré tous les jours. Il est acheminé jusqu'aux installations de Bourail pour être traité par l'UVSA (Unité de Valorisation de Sous-produit d'origine Animale) par cuisson. Le sang est transformé en farine et est vendu.

Un suivi de la quantité de sang acheminée à l'UVSA a été mis en place en septembre 2022 :

Mois	Quantité de sang (L)
sept-22	6 600 L
oct-22	3 900 L
nov-22	5 750 L
déc-22	4 200 L

4.3 Déchets divers

La quantité de déchets divers traitée à Gadji est de 34 tonnes en 2022.

La quantité de déchets divers émise mensuellement est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Mois	Quantité de déchets divers (kg)
févr-22	2 820



BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE PAITA – ANNEE 2022

mars-22	960
avr-22	2 960
juin-22	2 740
août-22	4 080
sept-22	1 180
nov-22	1 200
Total	15 940

5. Mesure des émissions

6.1 Emissions sonores

La mesure des émissions sonores n'a pas été effectuée en 2022.

Elle a été réalisée en mars 2023 par le bureau d'études O.R.E. Les résultats seront détaillés dans le rapport 2023.

6.2 Emissions de fumées

Le relevé des combustions de la chaudière a été réalisé le 30/03/2022 par la société Babcock Wanson.

Le rapport est transmis en [annexe 4](#).

6. Vérification des équipements

5.1 Vérification du matériel de lutte contre les incendies

Le matériel de lutte contre les incendies a été vérifié par la société Axial le 03/11/2022.

5.2 Vérification des équipements électromécaniques

Les appareils de levage ont été vérifiés par la société Bureau Veritas le 16/09/2022.

5.3 Vérification de l'installation électrique

Le transformateur a été vérifié par Socométra le 18/10/2022.

Un examen par thermographie infrarouge a été réalisé par Bureau Veritas le 11/05/2022.

Les installations électriques ont été vérifiées par Bureau Veritas le 05/05/2022.

Les rapports sont joints en [annexe 5](#).